



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé,
de la famille,
et des personnes handicapées

**BILAN DE L'OFFRE UNIVERSITAIRE EN MATIERE DE PRISE EN
CHARGE DE LA DOULEUR
(DIPLOMES UNIVERSITAIRES)**

MAI 2002

DIRECTION DE L'HOSPITALISATION ET DE L'ORGANISATION DES SOINS

BUREAU DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE DES SOINS EN ETABLISSEMENTS DE SANTE

BILAN DE L'OFFRE UNIVERSITAIRE EN MATIERE DE PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR (DIPLOMES UNIVERSITAIRES)

Synthèse des questionnaires adressés aux doyens
des facultés de médecine en septembre 2001

Danièle Cullet - Isabelle Tortay

OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Depuis 1998, la lutte contre la douleur constitue une priorité de santé publique et a fait l'objet de 2 programmes nationaux d'actions. Parmi les priorités définies dans ces programmes, l'amélioration de la formation des professionnels de santé demeure un des axes majeurs. Par ailleurs, il est recommandé que les médecins responsables de structures de prise en charge de la douleur chronique rebelle¹ et les professionnels "ressources" dans le domaine de la douleur identifiés dans les établissements de santé² aient bénéficié d'une formation sur la prise en charge de la douleur de type diplôme universitaire.

Afin d'évaluer la mise en place de la politique nationale, de mieux identifier, dans le cadre de la formation continue, l'offre universitaire dans le domaine de la prise en charge de la douleur, une enquête, dont les résultats sont présentés dans ce document, a été menée par la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (bureau E2).

METHODE

Cette enquête, réalisée du 1^{er} septembre au 30 octobre 2001 s'est effectuée à l'aide d'un questionnaire adressé à chaque doyen de faculté de médecine. Ce questionnaire, élaboré par le bureau E2, comporte 3 axes d'analyse (cf questionnaire en annexe) :

- 1) L'organisation générale du diplôme : date de création, public concerné, objectifs de formation et professionnels dispensant la formation ;
- 2) L'enseignement : contenu , durée et modalités de validation ;
- 3) L'évaluation de la formation : diplômes délivrés et appréciation de l'enseignement reçu.

RESULTATS

Sur les 36 facultés de médecine ayant reçu le questionnaire, la moitié a répondu (18 réponses). Parmi ces réponses, 16 facultés délivrent un diplôme universitaire (DU) sur la prise en charge de la douleur. Un seul questionnaire n'a pu être exploité par manque de précisions dans les réponses. Les résultats présentés dans ce document concernent 15 diplômes universitaires.

¹ Circulaire DGS/DH n°98/47 du 4 février 1998 relative à l'identification des structures de lutte contre la douleur chronique rebelle

² Guide pour la mise en place d'un programme de lutte contre la douleur dans les établissements. A paraître

- **Objectifs de formation**

L'ensemble de ces formations ont pour objectif d'apporter ou de compléter des connaissances dans le domaine de l'évaluation et du traitement de la douleur. Pour certaines formations, il s'agit de répondre aux besoins spécifiques des participants dans une approche globale de la douleur. Il n'y a pas de lien significatif entre le nombre d'heures de ces formations et les objectifs de formation précisés.

- **Ancienneté des diplômes universitaires**

Le 1^{er} diplôme de prise en charge de la douleur a été créé en 1994. A partir de cette date, et notamment depuis 1998, de nombreuses facultés de médecine ont ouvert ce type de formation (tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de diplômes créés selon les années

Année	Nombre de diplômes créés
1994	1
1996	5
1997	1
1998	2
1999	3
2000	3

- **Public**

Ces diplômes universitaires sont ouverts à l'ensemble des professionnels de santé. Ils s'adressent cependant en majorité aux professions paramédicales et médicales. (Tableau 2).

Tableau 2 : Public concerné par les diplômes de prise en charge de la douleur

Professions médicales concernées	Nombre de DU	Professions paramédicales concernées	Nombre de DU
- Généralistes/spécialistes	11	- Infirmiers	15
- Sages-femmes	10	- Kinésithérapeutes	13
- Pharmaciens	8	- Psychologues	12
- Etudiants	7	- Psychomotriciens et ergothérapeutes	4
- Odontologistes	6		

Ces formations accueillent chaque année 11 à 80 étudiants soit une moyenne de 44 étudiants. Sur la période allant de 1998 à 2000, on compte, au total, 1496 inscrits à ces formations. Parmi eux, et pour les 12 facultés ayant pu fournir le détail des catégories professionnelles

participant à cette formation (soit 1125 inscrits), le personnel infirmier représente 68% des effectifs (762). Viennent ensuite les médecins (30% des inscrits). Les autres professions sont minoritaires (Tableau 3).

Une évolution se dessine dans la fréquentation de ces enseignements. Si le nombre de médecins inscrits est relativement stable, celui des personnels infirmiers a doublé en 3 ans. Par ailleurs d'autres professions comme les sages-femmes, kinésithérapeutes apparaissent parmi les étudiants (Tableau 3).

Tableau 3 : Nombre d'inscrits aux diplômes universitaires de prise en charge de la douleur selon les catégories professionnelles et sur une période de 3 ans.

Catégories professionnelles	1998	1999	2000	TOTAL
Personnels infirmiers (IDE, Cadre, spécialités)	158	282	322	762
Médecins (étudiants, généralistes, spécialistes) et pharmaciens	103	76	116	295
Sages-femmes	1	15	26	42
Kinésithérapeutes	1	16	1	18
Psychologues	1		6	7
Ergothérapeute		1		1
TOTAL	264	390	471	1125

- ***Les enseignants***

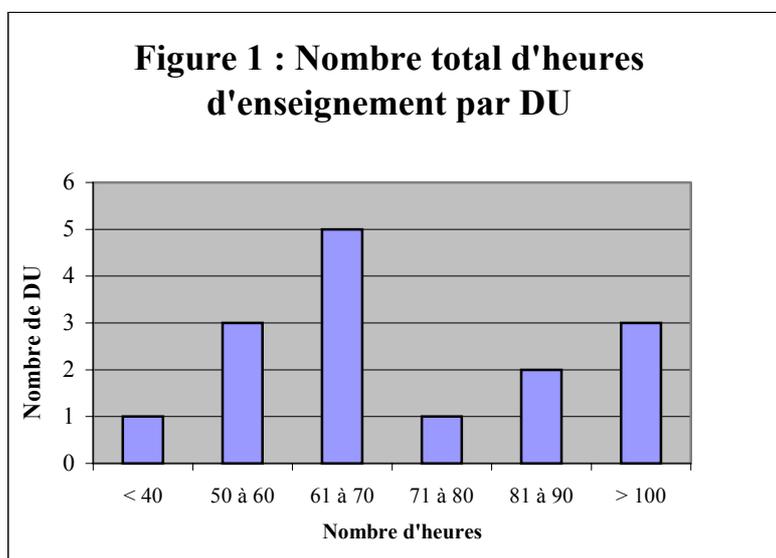
L'ensemble des disciplines médicales particulièrement impliquées dans la prise en charge de la douleur participent à l'enseignement délivré dans ces diplômes. Les personnels paramédicaux notamment les infirmiers (infirmiers anesthésistes, puéricultrices, infirmiers travaillant dans les services de cancérologie, de soins palliatifs ...) et les psychologues interviennent largement dans l'enseignement (12 diplômes). La place d'autres professions (kinésithérapeutes, assistants sociaux) est plus limitée (Tableau 4)

Tableau 4 : Les intervenants dans l'enseignement des diplômes universitaires selon les catégories professionnelles

Les intervenants selon les catégories professionnelles	Nombre de Diplômes
Médecins	15
Personnels infirmiers	12
Psychologues	10
Kinésithérapeutes	5
Assistants sociaux	2
Représentant du Culte	1

- *L'enseignement*

La durée totale des diplômes universitaires comprenant l'enseignement théorique, les travaux dirigés et les stages varie de 38 à 136 heures (médiane à 65 heures) (Figure 1).



1) L'enseignement théorique

La durée de cet enseignement théorique varie de 38 heures à 120 heures avec une médiane à 65 heures (Tableau 5).

Tableau 5 : Durée de l'enseignement théorique selon les diplômes universitaires

Durée de l'enseignement théorique	Nombre de DU
< 40 heures	1
De 40 à 50 heures	2
De 51 à 60 heures	3
De 61 à 70 heures	5
De 71 à 80 heures	2
+ 80 heures	2

Les thèmes développés dans les différents diplômes sont similaires quel que soit le public concerné. Cependant le nombre d'heures accordées à chacun d'entre eux est variable (Tableau 6).

D'autres thématiques sont abordées dans l'enseignement de 5 diplômes. Elles concernent l'éthique, les problèmes médico-légaux, l'histoire de la douleur et de sa prise en charge ainsi que le concept des soins palliatifs. Le nombre d'heures consacrées à ces thèmes varie de 2 à 10 heures.

Tableau 6 : Principaux thèmes abordés dans l'enseignement théorique des diplômes universitaires

Thèmes abordés dans l'enseignement théorique	Durée de (en heure):	Médiane (en heure)
Les syndromes douloureux	10 à 44	20
Psychologie	2 à 22	8
Pharmacologie	6 à 10	7
Autres modalités thérapeutiques	2 à 14	7
Physiologie - Physiopathologie	3 à 10	6
Evaluation de l'intensité de la douleur	3 à 10	5
Contexte réglementaire - Organisation des soins	3 à 8	4
Autres thèmes	2 à 10	

2) Les travaux dirigés

D'après les données recueillies, 6 diplômes universitaires comportent des travaux dirigés. Le temps consacré à cette activité varie de 4 heures à 21 heures.

3) Les stages

Quatre diplômes universitaires proposent un stage durant la période de formation. Pour un diplôme, ce stage est facultatif. Pour les autres, la durée de ce stage varie de 16 à 36 heures.

- **Validation de la formation**

D'après les données recueillies, la validation de la formation s'effectue pour la majorité des diplômes par une épreuve écrite de contrôle à laquelle peuvent être associés une épreuve orale, un mémoire et/ou un mémoire avec présentation orale (tableau 7).

D'autres critères interviennent dans cette validation comme l'assiduité aux heures de cours (3 diplômes) et la réalisation du stage pour les 4 formations concernées.

Tableau 7 : Modalités de validation de l'enseignement selon les diplômes universitaires

Modalités de validation	Nombre de DU
Epreuve écrite	9
Epreuve Ecrite + Epreuve orale	1
Epreuve Ecrite + Mémoire	2
Epreuve Ecrite + Mémoire avec présentation orale	1
Epreuve Ecrite + orale + mémoire avec présentation orale	1
Contrôle continu des connaissances	1

- ***Le nombre de candidats ayant obtenu un diplôme universitaire de prise en charge de la douleur***

On note une augmentation croissante du nombre d'inscrits à l'examen et de ce fait celle du nombre de diplômés. Cette augmentation est liée en partie à la création de 6 diplômes pour l'année 1999 et 2000.

Pour les 3 années observées, sur les 1496 candidats inscrits, plus de 90% d'entre eux se sont présentés aux épreuves de validation de la formation et, parmi ceux-ci 87% ont obtenu le diplôme universitaire de prise en charge de la douleur (tableau 8)

Tableau 8 : Nombre de candidats sur 3 années, inscrits, présents aux épreuves de validation et ayant obtenu un diplôme universitaire

Nombre de candidats	1998	1999	2000	TOTAL
Inscrits au diplôme	361	535	600	1496
Présents aux épreuves de validation	330	479	562	1371
Ayant obtenu le DU	285	417	498	1191

- ***L'appréciation de l'enseignement délivré***

Seule, une faculté a réalisé une enquête auprès des étudiants sur la mise en application, dans la pratique quotidienne, de l'enseignement dispensé. Cette enquête consacrée notamment à l'appréciation de la formation met en évidence le souhait d'une formation moins théorique et d'une mise en situation à partir de cas cliniques lors de travaux dirigés ou de stages.

ELEMENTS DE DISCUSSION

D'après les données existantes (centre de documentation de l'AP-HP, Collège national des enseignants universitaires de la douleur), environ 24 facultés de médecine dispensent au moins un enseignement universitaire relatif à la prise en charge de la douleur dans le cadre de la formation continue. Les résultats présentés ici, et concernant 15 diplômes universitaires, permettent néanmoins d'illustrer des tendances.

Ces diplômes universitaires de prise en charge de la douleur qui existent depuis 1994, et continuent à se développer, ont pour objectif d'améliorer les connaissances relatives à la prise en charge douleur. Ils s'adressent en majorité au personnel paramédical et notamment infirmier et au personnel médical. D'autres professions telles que les odontologistes, sages-femmes, kinésithérapeutes, semblent moins concernées par ce type de formation.

L'évolution sur 3 années du nombre d'inscrits permet de constater que ce sont avant tout les personnels infirmiers qui suivent ce type de formation : leur participation a doublé en 3 ans alors que celle des médecins reste stable. D'autres professions de santé impliquées dans la

prise en charge de la douleur apparaissent dans les effectifs de ces formations mais de façon encore marginale.

L'enseignement est délivré principalement par des professionnels impliqués dans la prise en charge de la douleur : médecins, infirmiers et psychologues. Il s'agit le plus souvent de formation théorique puisque seuls 6 diplômes comportent des travaux dirigés et 4 un stage. Les thématiques abordées lors de ces formations sont relativement homogènes quel que soit le public concerné. Cependant, la durée des formations est variable, pouvant aller de 38 heures à 136 heures. La validation des formations s'effectue majoritairement par une évaluation écrite à laquelle peuvent être associés une épreuve orale et/ou un mémoire. L'hétérogénéité des formations tant au niveau de la durée de l'enseignement, des modalités d'organisation et de validation laisse supposer que le niveau des enseignements dispensés est différent d'un diplôme à l'autre.

A l'issue de cette formation, 80% des inscrits obtiennent un diplôme de prise en charge de la douleur.

CONCLUSION

Les résultats de cette enquête soulignent l'intérêt des professionnels de santé pour suivre une formation universitaire leur permettant d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la prise en charge de la douleur. En effet, depuis 1998, l'offre et la demande de formation ont été multipliées par 2.

Cependant, afin d'optimiser ces formations universitaires, il paraît nécessaire :

- D'inciter les facultés à ouvrir ce type de formation à l'ensemble des professions impliquées dans la prise en charge de la douleur et d'adapter leur contenu aux spécificités de ces professions ;
- D'harmoniser ces formations dans leur contenu, durée, validation et d'y inclure un enseignement pratique afin de mieux répondre aux besoins des participants.

Cette démarche d'harmonisation est en cours puisque, sous l'égide du Collège National des Enseignants Universitaires de la Douleur (CNEUD), un Diplôme inter-universitaire "formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur" est en cours de création dans 22 facultés de médecine.